



## Ligue Régionale de Natation d'Île de France



**E.N.F.**

*« Une évolution, c'est toujours une destruction de quelque chose  
et une création de quelque chose. » (Edgar Morin 2015)  
« Il n'y a pas d'évolution sans liberté d'essayer. »  
(François Dalle 2001)*

# Règlement 2018-2019

✉ 163 Boulevard Mortier 75020 PARIS

☎ 01 40 31 19 20

Internet : <http://www.lif-natation.fr>

[lif@lif-natation.fr](mailto:lif@lif-natation.fr)



# île de France



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DES SPORTS

## PREAMBULE

L'ENF débute son cycle d'évolution	page 3
------------------------------------	--------

## LES EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES 2018-2019

Règlement de l'École de la Fédération Française de Natation et recommandation sur la mise en œuvre du concept de l'ENF	page 4
--	--------

## PRECISIONS ORGANISATIONNELLES A LA LIGUE ILE DE FRANCE

Le « Référent Technique de session ENF » ENF2 et ENF3	page 5
ENF2-Pass'sports de l'eau	page 6
ENF3-Pass'compétition	page 7

## DIPLÔMES

Le livret du pratiquant et la carte diplôme	page 8
---	--------

## FORMATION ENF

Formation E.N.F de la FFN	page 8
Attribution des N° ENF	page 8

## Coupe ENF Kid'Swim

Une nouvelle rencontre sportive dédiée aux jeunes nageurs (euses) de l'école de natation	page 9
--	--------

## CLASSEMENT DES CLUBS FORMATEURS ENF - LIGUE ILE DE FRANCE

Classement des clubs formateurs ENF	page 9
-------------------------------------	--------

## ANNEXES

Annexe 1 - Repères d'actions selon le niveau de pratique des apprenants	page 12
Annexe 2 - ENF support d'enseignement - Démarche et Approche pédagogique transdisciplinaire/active	page 13
Annexe 3 - Pont pédagogique entre l'ENF et les premiers niveaux de compétition	page 14
Annexe 4 - Formulaire de déclaration du test ENF1-Sauv'nage	page 15
Annexe 5 - Formulaire de demande d'organisation du test ENF2-Pass'sports de l'eau	page 16
Annexe 6 - Formulaire de demande d'organisation du test ENF3-Pass'compétition	page 17

## PREAMBULE

Comme tout système organisationnel performant l'ENF, après six saisons de fonctionnement, a débuté son cycle d'évolution et de transformation.

L'ENF, perçue comme un support de structuration de l'enseignement de la Natation, doit continuer à évoluer afin de s'adapter à la fois aux modifications des contextes de pratique, notamment réglementaires, mais aussi aux vécus et aux motivations des personnes impliquées sur le terrain au sein des écoles de natation de nos clubs. Soyons cependant attentif à « ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain ».

Avec ses trois niveaux de tests le dispositif de l'ENF a offert aux éducateurs des outils favorisant la construction d'un enseignement de qualité et une meilleure préparation de leurs plus jeunes nageurs à une pratique sportive. Cependant, force est de constater aujourd'hui que trop peu d'encadrants de nos écoles de Natation ont réellement réussi, pour le moment, à s'approprier la richesse de son contenu.

L'objectif de la Ligue est de parvenir à ce que le concept de l'ENF soit réellement mis en œuvre au sein des clubs dans ce qu'il a de plus essentiel, c'est à dire autour de son contenu pédagogique qui apporte à la fois une forte plus-value éducative et optimise les préparations vers une pratique à un haut niveau de performance.

Sans être exclusifs, deux principaux piliers stratégiques d'enseignement s'en déclinent :

- Une démarche dite transdisciplinaire favorise l'éducation physique générale des jeunes apprentis. Parallèlement au déploiement d'une large palette de capacités psychomotrices cette démarche permet le développement cohérent de capacités spécifiques techniques en perspective d'une pratique de la compétition dans une discipline en particulier.
- Une approche active de l'enseignement, le second pilier central du concept ENF, positionne l'enfant comme acteur de son apprentissage. Cette approche favorise le plaisir d'agir et la satisfaction du nageur à réussir « à faire ». Elle optimise l'entraînement à une meilleure capacité d'adaptation.

Ainsi, la mise en œuvre du concept de l'ENF, dans son ensemble, permet une formation transversale plus structurante à terme en intégrant la volonté d'un développement pluridimensionnel de compétences. L'approche offre au nageur la possibilité de mieux se repérer dans son environnement et d'affiner sa capacité d'actions.

Pratiquer ainsi l'apprentissage de la Natation, c'est respecter l'exigence de précision d'une construction de nouvelles compétences et de capacités d'actions vers des performances de haut niveau à plus long terme.

C'est tenter de mieux solliciter l'ensemble des dispositifs d'adaptation de nos systèmes d'actions.

Rappelons que les nageurs(euses) au sein des écoles de Natation sont aujourd'hui âgés(es), pour la grande majorité, de 6 à 10 ans.

Mettre en œuvre une démarche associée à l'ENF c'est prendre en compte le niveau de maturation des enfants. C'est aussi être attentif à l'acquisition par le nageur de différents degrés de maîtrise d'éléments fondamentaux indispensables à la construction cohérente d'une efficacité et d'une efficience d'actions dans notre milieu (autour notamment du concept de « Corps flottant, corps projectile, corps propulseur et solutions ventilatoires » promu par R. Catteau).

Ainsi, offrons à nos jeunes le temps d'une riche éducation et d'une solide formation avant qu'ils s'engagent dans un programme sportif qu'ils auront, par la suite, tout loisir de pratiquer durant une bonne quinzaine voire une vingtaine d'années.

La validation des tests sont l'assurance (quand les critères de réussite sont bien respectés) de l'acquisition, par le nageur, d'un minimum de compétences avant son intégration au dispositif compétitif.

Les validations de tests sont, pour le nageur, des balises et des objectifs à atteindre durant leur parcours d'apprentissage. Nous devrions d'ailleurs davantage valoriser et exploiter solennellement leurs réussites et plus particulièrement celle du Pass'compétition comme un rituel d'entrée dans l'univers de la pratique compétitive.

Pour l'éducateur, les tests doivent être (notamment les tests du Pass'sports de l'eau) un premier support à des propositions de situations favorables à un enrichissement de la capacité de perceptions de l'enfant et à un affinement de son schéma corporel.

Le travail sur le développement d'une capacité de perceptions et d'adaptation est catalysé par la richesse des situations intégrant la transdisciplinarité et une approche active. Ces développements sont en parfait accord avec les pratiques de l'entraînement au plus haut niveau et en cohérence avec l'émergence d'une nouvelle génération de champions.

## LES EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES 2018-2019

Le règlement Régional Ile de France ENF intègre l'ensemble des orientations, des règles et des dispositifs proposés au niveau fédéral. Ceux-ci sont présentés dans le Règlement de l'École de la Fédération Française de Natation que nous vous invitons à consulter et à télécharger en ligne sur le site FFN à l'adresse suivante :

[https://ffn.extranat.fr/html/ressources/pub/2019\\_annuel\\_reglements\\_version\\_2.pdf](https://ffn.extranat.fr/html/ressources/pub/2019_annuel_reglements_version_2.pdf)

**Voici les principales modifications :**

*« Des règles de l'École de Natation Française aménagées*

*Pour faire suite aux remontées de terrain, il y avait une volonté fédérale de faire évoluer l'ENF, sans toutefois la dénaturer et en tenant compte des avancées actuelles en terme de réglementation.*

**AMÉNAGEMENTS :**

*Ainsi, pour cette nouvelle saison sportive 2018/2019, chaque nageur licencié au sein de la FFN âgé de 10 ans et moins (né en 2009 et après) prendra part obligatoirement à l'ENF. Les nageurs âgés de 11 ans et plus (nés 2008 et avant) ne sont pas soumis au caractère obligatoire de l'ENF, ils peuvent cependant prendre part au dispositif s'ils le souhaitent.*

**NOUVEAUTÉS :**

*A partir de cette nouvelle saison sportive, les nageurs expatriés ou étrangers, licenciés au sein de la FFN, âgés de 10 ans et moins (nés en 2009 et après) peuvent bénéficier, sur demande motivée auprès de la FFN et après accord de celle-ci, d'une dispense de passage de tests ENF, délivrée au cas par cas, pour prendre part aux compétitions du programme fédéral.*

**RAPPEL :**

*La réussite au test du Pass'sports de l'eau est soumise à la présentation et la validation, au minimum, de trois tests au choix.*

*L'accès à la compétition est présenté ci-après.*

**Pour les 2009 et après :**

*Laisser un temps suffisant pour permettre à l'enfant de se former aux problématiques sécuritaires liées à leur activité (Sauv'nage) et à une construction plus élaborée du nageur à partir de la multiplicité des situations pédagogiques (Pass'sports de l'eau).*

*Les nageurs âgés de 10 ans et moins (nés en 2009 et après) s'engagent au test du Sauv'nage, puis au test du Pass'sports de l'eau et enfin au test du Pass'compétition avant d'accéder à la compétition. »*

**Recommandation régionale à la mise en œuvre du concept de l'ENF**

Nous souhaitons préciser au règlement certains éléments complémentaires spécifiques à la Ligue Régionale Ile-de-France de Natation.

Ils concernent l'organisation des sessions de passation des tests et de la « Coupe ENF Kid'Swim » mais également la démarche d'enseignement et d'apprentissage préconisée au sein de nos écoles de natation ainsi que pour l'entraînement à un premier niveau de compétition.

Ainsi, suite aux modifications réglementaires sportives et administratives et pour accompagner ces évolutions, nous proposons au sein du dispositif ENF régional 2018-2019 la mise en place d'une **nouvelle rencontre sportive dite**

« Coupe ENF Kid'Swim ». L'objectif est de mieux sensibiliser les 6/10 ans en Ecole de Nage à une pratique collective et à une culture sportive/associative. Vous trouverez en page 09 les informations relatives à la rencontre « Coupe ENF Kid'Swim » et à son organisation.

L'annexe n°1 de ce règlement propose à l'attention des éducateurs, un rappel concernant des repères d'apprentissage selon les trois niveaux de tests. L'annexe n°2 est un support de réflexion et un exemple de structuration de nos pratiques qui s'adresse plus particulièrement aux éducateurs (natation course) impliqués dans l'enseignement à un niveau Pass'sports et Pass'compétition.

Enfin, vous trouverez en annexe n°3 un document technique s'adressant aux éducateurs/entraîneurs (natation course) de jeunes nageurs(euses) de 8 à 11 ans venant d'acquérir leur Pass'compétition. Dans le souci de maintenir un pont pédagogique entre l'ENF et les premiers niveaux de préparation à la compétition ce document présente des lignes de force d'une démarche d'entraînement post ENF. Elles ont été définies par le « Groupe de travail ENF de la Ligue d'Île de France » constitué de délégués départementaux ENF, d'entraîneurs impliqués au quotidien dans leurs clubs et de cadres techniques.

## **PRECISIONS ORGANISATIONNELLES A LA LIGUE REGIONALE ILE-DE-FRANCE**

L'ensemble du dispositif de l'ENF sera d'autant plus pertinent que les passations de tests se dérouleront selon une exigence partagée par l'ensemble des évaluateurs et des participants. Celle-ci devrait donc être déployée en amont par les éducateurs des clubs notamment concernant la validation des critères de réussites aux différentes tâches afin d'être mieux comprise par les nageurs et par leurs parents.

Les « Référents Techniques de sessions ENF » joueront un rôle primordial dans l'organisation et dans l'encadrement de la mise en œuvre des passations.

### **Le « Référent Technique de session ENF » des tests ENF2- Pass'sports de l'eau et ENF3- Pass'compétition**

Concernant les tests ENF2-Pass'sports de l'eau et ENF3-Pass'compétition le Comité Départemental de Natation, par délégation, désignera un Évaluateur ENF comme « Référent Technique de session ENF » pour chaque session de tests programmée.

Le « Référent Technique de session ENF » :

- Sera en charge du bon déroulement technique et pédagogique de la passation des tests, garant de l'impartialité des évaluations pour l'ensemble des nageurs présents.
- **Organisera systématiquement** (environ 1/2h avant le début des passations) **une réunion de briefing** durant laquelle sera proposée la répartition des tâches de l'ensemble des jurés.
- **Rappellera les exigences associées aux évaluations ainsi que les points d'attention essentiels au respect des critères de réussite**. Si nécessaire dans la perspective d'une harmonisation des jugements les fiches d'évaluation seront commentées.
- Vérifiera le bon positionnement des différents repères permettant l'évaluation conformément aux contenus des tests.
- Déterminera les modalités de diffusion des résultats et la période de remise des diplômes et/ou des badges.

Les départements devront envoyer à la Ligue Régionale **pour le 15 octobre 2018** :

- 1) Le calendrier départemental complet des tests l'ENF à destination de tous LEURS CLUBS **QUELLES QUE SOIENT LES DISCIPLINES** de prédilection du club.
- 2) Le nom du « Référent Technique de session ENF » délégué par le Comité Départemental, pour chaque session de test, titulaire de l'Évaluateur ENF du test concerné et validé par le délégué technique ENF.

## L'ENF2-Pass'sports de l'eau

L'organisation de « l'ENF2-Pass'sports de l'eau » est de la responsabilité du Comité Départemental.

Le passage des tests se déroule sous la responsabilité d'un **Référent Technique de session ENF** représentant du Comité Départemental ou la Ligue régionale de la FFN, lui-même titulaire de l'Évaluateur ENF2.

**Dans l'hypothèse où un club ne puisse participer pour des raisons exceptionnelles au dispositif proposé par le CD, ce dernier établit les conditions d'organisation de l'ENF2-Pass'sports de l'eau. A minima, le club devra :**

\*remplir le formulaire de demande d'organisation et le transmettre un mois avant la date prévue de la session au Comité Départemental pour avis. **Celui-ci devra envoyer ce même formulaire à la Ligue Régionale.** Voir en annexe le formulaire de déclaration. Ce document est téléchargeable sur le site de la Ligue.

\*proposer le test à au moins deux clubs. **Si seul le club organisateur est présent durant la session, celle-ci sera invalidée.**

\*remplir les conditions établies par le CD

Le CD devra nommer un **Référent Technique de session ENF** représentant le Comité Départemental ou la Ligue régionale de la FFN, lui-même titulaire de l'Évaluateur ENF2.

Si une de ces conditions n'est pas remplie, la session pourra être invalidée.

Pour l'ensemble des organisations :

\*Il n'est pas obligatoire d'organiser l'ensemble des tests au cours d'une même session.

\*Une session peut comporter un seul des cinq tests.

\*Il n'est pas fixé de limite de validité.

\*A minima, la présence de deux Évaluateurs ENF2 est obligatoire. Le représentant de la structure organisatrice et le **Référent Technique de session** délégué territorial (départemental ou régional) titulaires de la qualification Évaluateur ENF2

\*un évaluateur évalue un enfant ou une ou plusieurs tâches

### Rappel :

L'ENF2-Pass'sports de l'eau est admis en équivalence du test technique préalable à l'entrée en formation du brevet professionnel jeunesse et sports des activités aquatiques et de natation (BPJEPS AAN). La stricte application des conditions d'obtention du test participe à sa crédibilité.

### **Le rôle du Comité Départemental**

Il a en charge l'organisation administrative et matérielle des sessions.

Il est garant du respect des conditions de passage des tests.

Il enregistre les résultats des tests de « l'ENF2-Pass'sports de l'eau » sur extranat.

**Dans le cas où l'organisation est accordée à titre exceptionnel à un club agréé E.N.F, ce dernier envoie les résultats à son CD pour enregistrement.**

### **Le rôle de la Ligue Régionale**

Elle délègue l'organisation administrative et matérielle aux comités départementaux.

Elle peut organiser des sessions de tests, auquel cas :

- Elle a en charge l'organisation administrative et matérielle des sessions.

- Elle est garante du respect des conditions de passage des tests.

- Elle enregistre les résultats des tests de « l'ENF-Pass'sports de l'eau » sur extranat.

## L'ENF3-Pass'compétition

L'organisation du test « ENF3-Pass'compétition » est de la responsabilité de la Ligue Régionale. Il peut être organisé par la Ligue Régionale ou le Comité Départemental. Le passage de test se déroule sous la responsabilité et en la présence d'un **Référent Technique de session ENF** représentant de la Ligue Régionale de la FFN, lui-même titulaire de l'Évaluateur ENF3.

À ce jour, les tests « ENF3-Pass'compétition » Natation course et Natation Artistique sont délégués aux Comités départementaux, sous la responsabilité de la Ligue Régionale.

Dans le cas où les sessions ne seraient pas inscrites dans le calendrier, une demande d'organisation devra être faite par le Comité Départemental à la commission ENF de la Ligue Régionale. Voir en annexe le formulaire de déclaration. Ce document est téléchargeable sur le site de la Ligue Régionale.

La présence de deux évaluateurs ENF3 est obligatoire, le représentant de la structure organisatrice et le **Référent Technique de session** délégué territorial (départemental ou régional) titulaires de la qualification Évaluateur ENF3. Il est recommandé de prévoir un Évaluateur ENF3 ou un Assistant Évaluateur ENF3 par enfant testé.

### **Le rôle du Comité Départemental ou de la Ligue Régionale :**

- Organiser administrativement et matériellement des sessions.
- Garantir le respect des conditions de passage des tests.

Le CD transmet les résultats des tests « ENF3-Pass'compétition » à la Ligue Régionale, qui les valide sur extranat :

pour la Natation Artistique à [nat-synchro@lif-natation.fr](mailto:nat-synchro@lif-natation.fr)

pour la Natation Course, le Plongeon, l'Eau Libre à [natation@lif-natation.fr](mailto:natation@lif-natation.fr)

pour le Water-polo à [j.chastagner@lif-natation.fr](mailto:j.chastagner@lif-natation.fr)



## DIPLÔMES

Un livret du pratiquant est remis à chaque personne qui a réussi le test « ENF1-Sauv'nage ».  
Le diplôme sous forme d'une carte plastique est inclus dans le livret.

Dans le cas de « l'ENF2-Pass'sports de l'eau », un livret du pratiquant peut être remis dès lors qu'une des 5 épreuves est validée. L'organisateur en fixe les modalités de délivrance.

Le diplôme sous forme d'une carte plastique est inclus dans le livret. Il est remis à chaque personne à l'obtention de « l'ENF2-Pass'sports de l'eau » complet (validation de trois disciplines au minimum).

Un livret du pratiquant est remis à chaque personne qui a réussi le test de « l'ENF3-Pass'compétition ».  
Le diplôme sous forme d'une carte plastique est inclus dans le livret.

Il est possible de commander des livrets pratiquants « ENF1-Sauv'nage », « ENF2-Pass'sports de l'eau » et « ENF3-Pass'compétition » ainsi que des cartes diplômes. Voir sur le site de la LIFN pour télécharger le bon de commande intitulé support pédagogique - bon de commande.

## FORMATION ENF

### Formation E.N.F de la FFN :

La formation E.N.F. des « Evaluateurs » vise à présenter le dispositif, la philosophie, et établir une cohérence entre les acteurs de toutes les Fédérations mais aussi au sein de notre Fédération.

L'évaluation de « l'ENF1-Sauv'nage » et de « l'ENF2-Pass'sports de l'eau » est réservée aux « éducateurs » et « enseignants », car à ce niveau la compétence pédagogique est essentielle.

Le test « ENF3-Pass'compétition » concerne l'entrée en compétition avec notamment ses aspects règlementaires. Les officiels intègrent le dispositif comme « Evaluator ». A ce niveau, ce sont les compétences et l'aptitude à observer dans un cadre défini qui sont sollicitées.

Pour obtenir leur qualification, les Evaluateurs E.N.F. et les Assistants Evaluateurs E.N.F ont obligatoirement suivi les formations correspondantes. Les candidats doivent être licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une des fédérations du CIAA.

**Seules les personnes licenciées peuvent accéder aux formations.**

### Attribution des N° ENF

Les numéros de certification sont attribués par la Ligue Régionale dès réception des différentes pièces justificatives (récépissé de licence, diplômes d'éducateur, d'enseignant, d'officiel). Elle est annuelle et est tacitement renouvelée si la personne est licenciée à la FFN d'année en année.

Dans un cas majeur où une utilisation de cette certification s'inscrirait en dehors des conditions autorisées, la personne pourrait se voir retirer sa qualification d'évaluateur ou d'assistant.

Les stagiaires en formations BPJEPS AAN peuvent être assistant ENF1 voire ENF2 si la formation est dispensée pendant leur cursus. Le centre de formation doit adresser à l'ERFAN les bilans et les pièces justificatives. Dès l'obtention du diplôme BPJEPS AAN, ces stagiaires demanderont à la Ligue Régionale un n° d'évaluateur.

Une carte sera envoyée aux personnes certifiées.

**Seules les personnes licenciées pour la saison et certifiées peuvent valider les tests de l'ENF. L'enregistrement sur extranat est assuré par l'ERFAN d'Ile de France.**

## Coupe ENF Kid'Swim

- Rencontres réservées aux nageurs(euses) de 6/10 ans des écoles de Natation licenciés(es) FFN.
- Une première rencontre départementale sera programmée durant le **second trimestre de la saison 2018-2019** selon un format prédéfini identique à l'ensemble de la région. Les épreuves de type interclubs proposées sous forme de relais s'appuieront sur des situations transdisciplinaires.  
Les rencontres départementales ouvriront sur une qualification de la meilleure équipe (de club) du département pour une participation à une « Coupe régionale ENF Kid'Swim » regroupant les huit clubs représentant chacun un des huit départements franciliens.  
A charge pour les départements selon leurs spécificités géographiques et structurelles de penser l'organisation de la sélection de leur représentant.
- Une rencontre au niveau régional sera programmée sous le même format durant le **troisième trimestre de la saison 2018-2019**.  
L'engagement à la « Coupe régionale ENF Kid'Swim » des clubs qualifiés, représentant leur département, devra être confirmé par le club à son **Comité avec copie à la Ligue pour le 18 avril 2019 au plus tard**.  
Vous trouverez ci-dessous le lien vers le document « Coupe ENF Kid'Swim » d'organisation et de déroulement de la rencontre.  
<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5061.zip>
- Une prime de 125€ de récompense sera attribuée à chacun des clubs qualifiés participants.

## Classement des CLUBS FORMATEURS ENF - Ligue Régionale Ile de France

L'objectif du classement est de valoriser et de récompenser les clubs franciliens, toutes disciplines confondues, qui auront été identifiés durant la saison comme les plus dynamiques dans leurs actions de formation au sein de leur École de Natation.

Par rapport au précédent règlement les critères de classement ont été élargis avec la prise en compte de l'ensemble des tests allant du Sauv'nage au Pass'compétition. Parallèlement, certains critères viennent mieux valoriser les aspects qualitatifs de l'engagement des clubs dans le dispositif ENF et de formation.

### Facteurs de classement

**Pour avoir accès au classement les clubs devront être identifiés comme club « 100% licences »**

1 - Nombre de tests « ENF1-Sauv'nage » validé sur extranat

- 1 pt par Sauv'nage

2 - Nombre de tests « ENF2-Pass'sports de l'eau » validé avec x5 épreuves, avec x4 épreuves, avec x3 épreuves

- 20 pts par Pass'sports de l'eau avec x5 épreuves
- 10 pts par Pass'sports de l'eau avec x4 épreuves
- 5 pts par Pass'sports de l'eau avec x3 épreuves

3 - Nombre de tests « ENF3-Pass'compétition » validé

- 2 pts par Pass'compétition

4 - Nombre de stagiaires BF au sein du club ou accueillis au sein du club, inscrits en formation à l'ERFAN

- Stagiaire BF1 = 30 pts
- Stagiaire BF2 = 60pts

- 5 - Club support d'organisation d'un Camp de pratique ENF (ou assimilé) durant la saison
- 200 pts/ camp
- 6 - Nombre de « référents pédagogiques ENF » licenciés au sein du club,
- 150 pts/ référent pédagogique ENF
- 7 - Nombre d'éducateurs du club ayant participé à un camp de pratique ENF durant la saison
- 100 pts/ participant (au minimum une journée complète - quatre séquences)
- 8 - Nombre de participations à une action de formation de la commission régionale ou au groupe de travail ENF
- 100 pts / participant (au minimum une journée ou deux  $\frac{1}{2}$  journées)
- 9 - Sous-classement selon le nombre de licenciés 6 à 10 ans (cœur de cible des Écoles de Natation)  
Bonification selon le classement :
- 1<sup>er</sup> - 180 pts, 2<sup>ème</sup> - 175 pts, 3<sup>ème</sup> - 170 pts, 4<sup>ème</sup> - 165 pts, 5<sup>ème</sup> - 160 pts, ...
- 10 - Clubs participants à la finale de la coupe régionale Kid'Swim
- 100 pts
  - Bonus de 100 pts au club vainqueur de la finale

D'autre part un club n'intégrera le classement formateur ENF 2017/2018 qu'à la condition de totaliser des points pour au moins un des six critères suivants - Nombre de stagiaires BF - Club support à un Camp de pratique ENF - Nombre de « Référent pédagogique ENF » - Nombre d'éducateurs participants aux Camps de pratique - Nombre de participants à une action de formation de la commission régionale ou au groupe de travail ENF [facteurs de classement de l'item (4) à l'item (8)]

-----

Pour rappel, l'addition des points marqués par chaque club déterminera le classement « clubs formateurs ENF d'Ile-de-France »

Récompenses aux 5 premiers clubs du classement

- 1<sup>er</sup> club : 800€
- 2<sup>ème</sup> club : 600€
- 3<sup>ème</sup> club : 400€
- 4<sup>ème</sup> club : 300€
- 5<sup>ème</sup> club : 200€

La période du 16 septembre 2018 au 15 septembre 2019 sera prise en compte pour l'établissement du classement.

## ANNEXES

Annexe 1 - Repères d'actions selon le niveau de pratique des apprenants	page 12
Annexe 2 - ENF support d'enseignement - Démarche et Approche pédagogique transdisciplinaire/active	page 13
Annexe 3 - Pont pédagogique entre l'ENF et les premiers niveaux de compétition	page 14
Annexe 4 - Formulaire de déclaration du test ENF1-Sauv'nage	page 15
Annexe 5 - Formulaire de demande d'organisation du test ENF2-Pass'sports de l'eau	page 16
Annexe 6 - Formulaire de demande d'organisation du test ENF3-Pass'compétition	page 17

## Annexe n° 1

### Rappel à propos de repères d'actions selon les niveaux de pratiques en école de Natation

Pour progresser sur le meilleur chemin... non pas pour « faire comme » mais pour « faire mieux ».

#### Sauv'nage

Favoriser les situations qui permettront aux nageurs de mieux...

- Vaincre l'appréhension du milieu aquatique et mieux l'appivoiser.
- Progresser principalement dans une maîtrise de construction **du corps flottant et du corps projectile**.
- Développer **son sens de l'eau et son touché d'eau**.

#### Pass'sports de l'eau

Favoriser les situations qui permettront aux nageurs de mieux...

- Renforcer le développement de leur capacité perceptives et notamment proprioceptives.
- Étendre leur registre moteur de possibilités d'actions.
- Développer leur autonomie et sa conscience de l'action.
- Orienter leur progression sur le développement **du corps projectile et du corps propulseur**.

S'enrichir **d'une éducation physique générale** qui s'appuie sur un enseignement transdisciplinaire des pratiques et qui sert de support à l'organisation d'actions spécifiques à l'activité pratiquée.

#### Pass'compétition

Favoriser les situations qui permettront aux nageurs de mieux...

- Travailler à **l'intégration de la codification technique** tout en respectant la cohérence des principes d'actions associées à la construction **du projectile, du propulseur et de solutions ventilatoires selon la logique de l'activité pratiquée**.
- Développer son esprit d'équipe dans un environnement sportif.

Annexe N°2

## **Une démarche et une approche pédagogique transdisciplinaire/active associée à l'ENF**

**L'apprentissage et l'entraînement à une discipline impactent de façon complexe le pratiquant**

Afin d'offrir plus de pertinence à l'apprentissage de nos jeunes nageurs au sein des écoles de Natation, nous invitons les éducateurs :

**(1) À adopter une approche pédagogique active**

**(2) À mettre en œuvre une démarche d'enseignement transdisciplinaire exploitant la richesse pluridisciplinaire mise au service du développement d'une discipline**

La qualité des habiletés motrices et les capacités d'adaptation à l'environnement et au contexte d'actions n'en seront qu'améliorées.

Les capacités à tous niveaux seront impactées - neuro-biophysique et musculaire - cardio-vasculaire et respiratoire - psychologique - pour mieux répondre à terme aux exigences d'une pratique dans le haut niveau de performance.

### **(1) Adopter une approche pédagogique active de l'enseignement de la Natation**

**Pourquoi ? En quoi cette approche influence-t-elle la démarche sur le terrain ?**

La recherche d'autonomie

L'autocorrection

La progression des apprentissages

L'attitude de l'éducateur

### **(2) Adopter une démarche transdisciplinaire d'apprentissage de la natation**

**Pourquoi ? En quoi cette démarche influence-t-elle des propositions d'actions sur le terrain ?**

**Exploiter les éléments communs des disciplines ?**

Lien vers l'ensemble du contenu : <http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5049.pdf>

### Annexe N°3

Pont entre ENF et les premiers niveaux de pratique compétitive (8 à 11 ans) en natation course  
(Groupe de travail ENF Comité d'Île de France – Juin 2016)

Les compétences techniques du nageur sont subordonnées à un ensemble d'éléments et en particulier à une capacité de représentation de son corps et des actions à réaliser pour se mouvoir dans l'eau. La qualité des actions est dépendante de la finesse des coordinations motrices mais également d'éléments mécaniques tel que le niveau de souplesse.

À cet âge la progression devrait s'envisager essentiellement à partir d'une amélioration des compétences techniques de nage et des parties non nagées que sont les départs et les virages.

L'axe principal d'entraînement devrait donc consister à la recherche d'une meilleure maîtrise des aspects techniques et des contraintes sous-jacentes à une bonne organisation des actions de nage, des départs et des virages. Les développements physiques et physiologiques en seraient essentiellement une conséquence et associés à une phase de croissance et de maturation naturelle.

#### **Points clés de la démarche :**

- **Développer en parallèle des capacités A.T.A (Aquatiques/Techniques/Athlétiques)**
- *Toute la pratique spécifique en natation course devrait être réalisée avec une importante exigence technique (associer les actions à une stratégie → choix invitant à définir le pourquoi et le comment on fait).*
- *Les développements généraux, notamment d'endurance générale, de vitesse gestuelle et de souplesse seront réalisés de préférence à partir de situations pluridisciplinaires non spécifiques (PPG, footing ou vélo et autres, water-polo, synchro, plongeon, sports collectifs terriens...)*
- *Les situations solliciteront, en priorité, un collectif et tenteront de promouvoir l'esprit sportif (travail varié intégrant la collaboration, l'incertitude, une dynamique motivationnelle, un travail sur la perception de soi et de soi dans son environnement).*

Lien vers l'ensemble du contenu : <http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5051.pdf>

-----

## **Déclaration d'organisation d'une session du test du ENF1 - Sauv'nage**

Document à transmettre au comité départemental pour information  
1 mois avant la date de la session

Club :

Adresse :

Évaluateur ENF1 responsable technique et pédagogique de la mise en place des tests ENF1-Sauv'nage

Nom :

Prénom :

N° de certification :

Lieu d'organisation :

Date d'organisation :

Horaires :

Nombres d'enfants :

..... Nombre d'enfants du club organisateur

..... Nombre d'enfants que le club peut accueillir

Fait le :           à :

Signature du président du club  
(Tampon)



Annexe n°5

**TEST « ENF2-PASS'SPORTS DE L'EAU » NON PLANIFIE INITIALEMENT PAR LE CD**  
**Demande d'organisation EXCEPTIONNELLE d'une session de test ENF2-Pass'sports de l'eau** Document à  
transmettre au comité départemental pour avis et accord  
1 mois avant la date de la session

Club :  
Adresse :

Référent Technique de la session ENF2- Pass'sports de l'eau  
Nom : Prénom : N° de certification :

Lieu d'organisation :  
Date d'organisation :  
Clubs participants 2 au minimum :  
Horaires :  
Nombres d'enfants :  
..... Nombre d'enfants du club organisateur  
..... Nombre d'enfants des autres clubs accueillis

Discipline concernée\*

Natation course	<input type="checkbox"/>
Natation synchronisée	<input type="checkbox"/>
Plongeon	<input type="checkbox"/>
Water polo	<input type="checkbox"/>
Nage avec palmes	<input type="checkbox"/>

\*Cocher les disciplines concernées

Fait le : à : Signature du président du club  
(Tampon)

Avis du comité départemental : Avis du délégué technique ENF :

Le CD désigne : Représentant du comité départemental Evaluator ENF2

Date et signature du président du comité départemental, (Tampon)

**Document à retourner au club et copie à la LIF à Claudie ARNAUD présidente de la « Commission ENF »**

Annexe n°6

**TEST « ENF3-PASS'COMPETITION » NON PLANIFIE INITIALEMENT PAR LE CD  
Demande d'organisation d'une session du test « ENF3-PASS'COMPETITION »**

Document à transmettre la Ligue Régionale à Claudie ARNAUD présidente de la « Commission ENF »  
pour avis et accord 1 mois avant la date de la session

Comité départemental :

Délégué technique ENF :

Référent Technique de la session ENF3-Pass'compétition

Nom : Prénom : N° de certification :

Jury ENF3 :

\* \*

\* \*

...

Date et lieu d'organisation :

Horaires :

Nombres d'enfants :

Discipline concernée\*

Natation course

Natation synchronisée

\*Cocher les disciplines concernées

Fait le : à :

Signature du président du CD  
(Tampon)

Avis de la Ligue Régionale

Avis du CTR à charge du dossier ENF

Le CIF désigne :

Représentant du comité départemental Evalueur ENF3

Date et signature de la présidente de la commission « ENF », (Tampon)

**Document à retourner au CD**

# Nos partenaires :

